Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

2025-104
Nomenclature : 7.5

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213501216-20251218-104_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
11 décembre 2025

Date d'affichage
22 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le 18 décembre, à 20h15,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean DUPIRE, Maire

Étaient présents : MM Dupire, Gillet, Le Cuff, Morin, Serra, Havard, Foliard, Thébault, Blot, Orain, Boutheloup, Chardin, Cervi, Veillaux, Gillet-Pesson, Vergnaud, Dugué

Étaient absents excusés : MM. Viscart, Piquion
Procuration de Mme Viscart à M. Cervi

Nombre de conseillers		**Formant la majorité des membres en exercice**
En exercice	: 19	
Présents	: 17	Carole GILLET a été élue secrétaire de séance
Votants	: 17	

104-2025 PARTICIPATION A LA MISE EN PLACE D'UN FEU D'ARTIFICE

Mme Orain intéressée par l'affaire, sort de la salle, elle ne participe ni au débat, ni au vote.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de participer à la mise en place d'un feu d'artifice en 2026, en partenariat avec le Comité des fêtes, lors de la fête de la musique en juin à la Margerie.
Il est proposé de financer un feu d'artifice : 1 vote contre et 16 votes pour.
Il est proposé de subventionner le comité des fêtes de Gosné pour le financement d'un feu d'artifice en juin 2026 : un montant de 2500 € est voté (10 voix pour 2 500 €, 6 voix pour 3 000€ et 1 contre).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
1 vote contre, 16 votes pour :

- **DÉCIDE** de financer un feu d'artifice en 2026 en versant une subvention au comité des fêtes de Gosné de 2500 € ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
Jean DUPIRE

